

Les enjeux de la lusophonie

Le portugais, langue de communication internationale*

La langue portugaise est en cette année 2000 – soit très exactement cinq cents ans après ce qu'il est convenu d'appeler la découverte du Brésil – l'une des trois grandes langues internationales de communication : on entend par là « langue parlée sur plusieurs continents et servant de vecteur aux échanges internationaux ». La première langue de communication internationale, selon les sources de l'*Ethnologue*¹, est aujourd'hui l'espagnol (332 millions de locuteurs), puis vient l'anglais (322 millions) et enfin le portugais (170 millions – 183 millions avec les locuteurs de seconde langue). Le français est parlé par 72 millions de personnes (124 millions en incluant les locuteurs de seconde langue). Si le chinois et le hindi sont respectivement la première (885 millions) et la quatrième langue parlée au monde (182 millions), ces langues sont toutefois parlées dans un seul pays et sur un seul continent².

Le portugais est de fait une grande langue de communication internationale : langue véhiculaire, langue d'échanges culturels et commerciaux, mais aussi langue de travail d'organismes internationaux. Langue d'expression orale, parfois d'expression écrite, voire simplement langue officielle, on sait que le portugais est un facteur d'unité nationale dans de vastes pays d'Afrique, d'Amérique ou entre les différentes composantes d'un archipel géographique et humain de par le monde. Le linguiste Louis-Jean Calvet³ classe en effet le portugais parmi les langues « supercentrales » (on en compte une petite dizaine, dont le chinois l'arabe et le français, l'anglais étant la seule langue hypercentrale). *Il convient en effet de remarquer qu'à la différence du français, le portugais – comme l'espagnol et l'anglais – compte plus de locuteurs en dehors du Portugal que dans ses frontières*, ce qui fait du portugais une langue à grande dispersion géographique vouée à l'accroissement.

Par ailleurs, nous savons que le portugais et l'espagnol sont les deux seules langues internationales dont la part croît sans cesse dans la communication mondiale, alors que toutes les autres diminuent⁴.

Sur internet, encore, grand vecteur de modernité, le portugais est la huitième langue utilisée⁵, et le Brésil est au septième rang mondial pour le nombre d'internautes (6,8 millions), un nombre plus élevé que celui de la France qui, elle, est au neuvième rang (5,7 millions)⁶.

Certains événements majeurs se sont produits récemment pour affirmer cette dimension internationale : la création de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) le 17 juillet 1996, l'Expo'98 événement mondial, enfin la consécration de la langue portugaise par l'attribution du Prix Nobel de littérature à José Saramago. Si le portugais est bien cette *langue de culture*

* Ce texte est la version écrite d'une conférence prononcée à Paris, à l'Ambassade du Brésil, le 4 mai 2000.

1. B.F. GRIMES, l'*Ethnologue* (Summer Institute of Linguistics), 1996.
2. Les dix langues les plus parlées au monde couvrent les 3/5 de la population mondiale.
3. L.-J. CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999, 304 p.
4. *Pour la Science*, 240, octobre 1997.
5. *Le Monde*, 22 mai 1997.
6. *Le Monde de l'Économie*, 14 décembre 1999.

qui s'est imposée au fil des siècles, un défi lui est aujourd'hui lancé : celui de devenir réellement dans le siècle qui s'ouvre, l'une des grandes *langues de communication*, c'est-à-dire une langue incontournable, voire indispensable dans les échanges internationaux du troisième millénaire.

Qu'est-ce que la lusophonie ?

La lusophonie est un ensemble humain fondé sur une communauté linguistique :

- *un ensemble linguistique né de l'histoire*. Cet ensemble a trouvé sa concrétisation dans l'accord orthographique signé à Rio de Janeiro en 1990, puis ratifié en 1994 par la conférence des sept chefs d'États (à laquelle s'était jointe la délégation de la Galice). Cet accord fut de fait l'acte fondateur de la CPLP.

- *un espace économique*. Cet aspect confère aujourd'hui à la langue portugaise un poids important. Cependant, cet objectif n'est pas prioritaire dans la conduite de la politique des pays lusophones, politique incarnée notamment par la CPLP.

- *une organisation politique*. La conférence des chefs d'États allait devenir la Communauté des pays de langue portugaise : la CPLP est aujourd'hui le principal moteur de l'organisation internationale qui vise « à promouvoir un (vaste) projet politique dont le fondement est la langue portugaise, lien historique et patrimoine commun des Sept » (Article 3 de l'Accord du 17 juillet 1996).

- *une organisation culturelle*. Un grand nombre d'accords culturels tracent les bases de l'action commune aux sept pays qui manifestent ainsi leur volonté de tisser des liens étroits entre les peuples au service de l'enseignement, de la recherche et de la culture (*cf. infra*).

Un ensemble humain

Issu du latin avec la romanisation de la péninsule ibérique (218 av. J.-C.), le portugais apparaît en tant que tel au XIII^e siècle. Nous rappellerons ici avec Paul Teyssier que : « *Les premiers textes écrits en portugais apparaissent au XIII^e siècle. À cette époque, le portugais ne se laisse pas distinguer du galicien, que l'on parlait dans la province (aujourd'hui espagnole) de la Galice. Cette langue commune – le galicien-portugais ou gallaico-portugais – est la forme prise par le latin dans l'angle nord-ouest de la péninsule ibérique* »⁷.

Plus tard, aux XV^e et XVII^e siècles, le portugais s'est répandu sur les cinq continents au gré des voyages, découvertes et conquêtes portugaises pour devenir notamment la langue du Brésil dont nous fêtons en ce moment l'anniversaire.

Cet ensemble humain est aujourd'hui caractérisé par l'existence de sept pays dont le portugais est langue officielle : les cinq pays africains (*os cinco* – les cinq) : Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé e Príncipe ; puis les deux pays où le portugais est à la fois la langue officielle et maternelle massivement implantée : le Brésil et le Portugal. Ces sept pays (Timor a annoncé son intention d'adopter le portugais comme langue officielle dès l'indépendance) ont en commun l'usage du même

7. P. TEYSSIER, *Histoire de la langue portugaise*, Paris, PUF, 1980 : 3 (« Que sais-je ? »).

idiome, le portugais, qu'il soit langue officielle, langue maternelle ou langue seconde. On les appelle pays lusophones même si cela prête évidemment à discussion du point de vue socio-linguistique.

À ces pays de langue officielle portugaise, s'ajoutent des régions du globe où le portugais est plus ou moins parlé, voire seulement compris des créoles portugais⁸ : créoles indo-portugais (ou Sud-Ouest asiatique : Diu, Damão, Srilanka) et créoles malaio-portugais (Extrême-Orient : Java, Flores, Malacca, Singapour, Timor).

Un ensemble linguistique très varié. Le portugais connaît deux normes et plusieurs espaces géographiques

Les deux normes : il existe la norme lusitanienne et la norme brésilienne, auxquelles s'ajoutent des variantes linguistiques selon la distinction établie par Paul Teyssier⁹. Celso Cunha et Lindley-Cintra pour leur part annoncent vouloir analyser les « différences entre les modalités nationales et régionales de la langue, en particulier de celles que l'on observe entre la variété nationale européenne et l'américaine » dans la préface de la première édition de la *Nova Gramática do Português Contemporâneo*¹⁰. Cette variété linguistique ne représente pas d'obstacle majeur à la communication, puisque hormis d'importantes différences phonétiques (assourdissement du portugais du Portugal et vocalisation, nasalisation accrue du portugais du Brésil...), ainsi que des différences lexicales dues à la variété géographique, les structures de la langue (morphologie et syntaxe) sont quasiment identiques. L'objectif de Lindley-Cintra et C. Cunha est donc affirmé en ces termes : « Nous entendons montrer grâce à cette grammaire l'unité supérieure de la langue portugaise à l'intérieur de sa diversité naturelle »¹¹. L'accord orthographique de 1990 a pris acte de ces différences afin de réduire les difficultés liées à la tendance naturelle à la différenciation linguistique et afin de préserver les intérêts de la langue portugaise ainsi que ceux des pays lusophones (cf. chapitre sur la CPLP).

- *L'espace européen* : en Europe, le portugais, en raison de son histoire, est parlé essentiellement au Portugal, mais aussi dans différents pays où résident des Portugais qui possèdent cette langue comme langue maternelle : France (750 000 hab.), Allemagne (78 000 hab.), Belgique (80 000 hab.), Luxembourg (50 000 hab.), etc.

- *L'espace américain* : le Brésil y est le seul pays de langue portugaise. Il couvre la moitié de l'espace géographique et il représente à lui seul le tiers de la population du sous-continent. Au Brésil, la langue portugaise n'a pas subi les altérations phonétiques qu'a connues le portugais du Portugal au XVIII^e siècle¹², mais il a été marqué par l'influence des langues indiennes. Ouvrons à ce sujet une parenthèse pour signaler qu'il y a aujourd'hui au

8. I. DESMET, « Le portugais en Asie. De l'Inde au Japon, présence de la langue portugaise », in Actes du colloque « Enseigner un portugais sans frontières », *Union latine*, février 2000 : 71-84. La classification des créoles établie par C. CUNHA et LINDLEY-CINTRA est différente de celle-ci mais recouvre les mêmes espaces.

9. P. TEYSSIER « Le portugais dans sa diversité » in Actes du colloque « Enseigner un portugais sans frontières » ; *Union latine*, février 2000 : 13-18. Par ailleurs, l'un des tout premiers ouvrages à analyser le portugais dans son unité, P. TEYSSIER, *Manuel de langue portugaise*, Paris, Klincksieck, 1976.

10. C. CUNHA & LINDLEY-CINTRA, *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 1985 : xv.

11. *Ibid.*

12. P. TEYSSIER, *Histoire de la langue portugaise*, op. cit.

Brésil 170 langues parlées par 270 000 personnes : deux troncs linguistiques, le tupi (tupinambá) et le macro-jê, et douze familles de langues (caribe, arawak, arawa, nambiquara, etc). Souvenons-nous des origines : à la suite de l'étude réalisée par le père José Anchieta, le tupinambá fut établi à côté du portugais comme *lingua geral*¹³, utilisée dans la vie quotidienne de la colonie jusqu'en 1757, date où elle fut interdite. Les langues africaines d'origine bantoue ont également influencé le portugais parlé au Brésil, tout comme les apports phonétiques des différentes immigrations européennes ou asiatiques.

- *L'espace africain* : la situation y est extrêmement variable selon les pays considérés. Il convient ici de préciser avec Michel Cahen¹⁴ que les pays qui se sont désignés eux-mêmes « pays africains de langue officielle portugaise » (d'où le sigle PALOP) ont conçu la langue comme « un outil, rien qu'un outil qui devait servir à produire de nouvelles nations (et pas seulement de nouveaux pays) en créant des identités unifiées contre les ethnicités précédentes. La langue portugaise n'était pas une « langue nationale », mais une « langue de l'unité nationale ». Ces pays lusophones se distinguent en cela des « pays africains d'expression française » qui malgré la forte charge identitaire liée à la langue n'a pas gêné.

- Au Cap-Vert ou en Guinée-Bissau, il est nécessaire de donner de la lusophonie une définition plus large que la stricte portugalophonie pour y inclure les luso-créoles alors que le portugais y est une langue seconde.

- Au Mozambique, en Guinée-Bissau et au Cap-Vert en 1980, on évaluait, au milieu de situations fort diverses, la part réellement lusophone de la population à 11,7 %¹⁵.

- En Angola et au Mozambique, le portugais est bien une langue étrangère, mais l'éparpillement ethnolinguistique de ces pays lui a donné une importance politique considérable. À titre d'exemple, sachons qu'au Mozambique, la langue portugaise est parlée à la maison par 8 % de la population et simplement comprise par 39 %¹⁶.

Un espace économique

L'importance des pays lusophones s'affirme aujourd'hui grâce à plusieurs facteurs convergents :

- l'intégration dans l'espace européen du Portugal qui connaît d'excellentes performances économiques (parmi les cinq meilleurs résultats pour le déficit budgétaire, le chômage et la croissance),

- la création du Mercosul (Traité d'Assunción du 26 mars 1991 et Protocole d'Ouro Preto du 17 décembre 1994, puis association en 1996 du Chili et de la Bolivie)¹⁷, qui constitue un puissant moteur à la croissance économique et humaine du Cône Sud de l'Amérique dans lequel le Brésil et la langue portugaise jouent un rôle majeur. En effet, si l'on compare les grandes masses économiques à l'échelon planétaire, on se rend vite compte que, dès à présent, le portugais est la langue de l'un des grands ensembles planétaires.

13. Le père jésuite José Anchieta envoyé par le père Manuel de Nobrega à São Vicente, apprend le tupi et écrit le traité intitulé : *Arte de Gramática da língua mais usada na costa do Brasil* en 1553.

14. M. CAHEN, *L'Afrique lusophone ou le nationalisme paradoxal*, à paraître.

15. P. ROSSILLON : *Un milliard de latins en l'an 2000*, Paris, L'Harmattan, *Union latine*, 1985 : 175.

16. M. CAHEN, *op. cit.*

17. Le Mercosul regroupe : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, le Chili et la Bolivie.

L'ensemble des pays du Mercosul représente en effet un PIB de 859 milliards de dollars pour une population de 207 millions de personnes en 1997 (289 millions en 2025). Par ailleurs, les pays de la CPLP représentent un PIB de 662 milliards de dollars pour une population de 204 millions de personnes (304 millions en 2025). Ajouté à l'ensemble des pays du Mercosul (moins le Brésil que l'on ne comptera pas deux fois) le poids économique de ce nouvel ensemble s'élève à 968 milliards de dollars pour une population de 247 millions d'habitants. Certes, le poids économique de cet ensemble, que nous appellerons « Luso-Mercosul », ne représente que 15 % de celui de l'Union européenne (7000 milliards pour 372 millions d'habitants), mais il est un facteur important d'échanges, de développement économique et d'influence pour les pays qui le composent.

Les défis contemporains de la lusophonie

Fruit des travaux des éminents linguistes, Celso Cunha et Lindley-Cintra, qui publiaient leur *Nova Gramática do Português Contemporâneo*¹⁸ en 1985, l'accord orthographique signé à Lisbonne le 12 octobre 1990 par l'Académie des sciences de Lisbonne et l'Académie brésilienne des Lettres (approuvé par les délégations de tous les pays lusophones, y compris la Galice), est signé le 16 décembre 1990 à Lisbonne par tous les chefs d'États de la CPLP, avant d'être ratifié en 1994 : cet accord est devenu l'acte fondateur de l'organisation politique qu'est la CPLP, sous l'impulsion du brésilien José Aparecido de Oliveira. Le texte indique que : « *Cet accord est considéré comme un pas important pour la défense de l'unité essentielle de la langue portugaise pour son prestige international* ».

Une vision politique du phénomène

Il est remarquable que la naissance de la nouvelle organisation politique, la CPLP, ne soit pas due à une nécessité économique, mais qu'elle soit le fruit d'une volonté d'ordre linguistique, la langue devenant ici le ciment d'une unité internationale, comme on l'a vu par ailleurs en Afrique lusophone. La CPLP est en effet née de la volonté d'unifier, *non pas les normes linguistiques parlées, mais les peuples qui les parlent* afin de dépasser la tentation du schisme entre ce qui est défini comme étant *deux normes d'une même langue et refonder ainsi les bases d'une langue commune* en prenant acte de ce qui les unit. Ce fut le sens de l'accord orthographique ratifié, mais non encore appliqué en raison de réactions conservatistes et protectionnistes, amplifiées par les médias, d'une partie de la population qui se sent menacée par la reconnaissance d'une autre norme à part entière de la langue portugaise.

Tel est le sens de l'action revendiquée par Marcolino Moco, l'ancien secrétaire exécutif de la CPLP le 30 mars 2000 à Lisbonne lors du Séminaire inaugural de l'Institut Cervantes :

« Devemos aproveitar as semelhanças para cooperarmos, em vez de explorarmos egoísmos nacionais, para concorrermos, sem regras, nem medidas. [...] É para essa cooperação, a CPLP, por razões históricas, por razões culturais, porque o Castelhana e o Português servem perfeitamente para dois interlocutores se fazerem entender, a CPLP, dizia, pode

18. *Op. cit.*

desempenhar um papel determinante para a abertura de um novo quadro de relações, entre as duas margens do Atlântico. A CPLP pode ser o caminho mais curto entre as duas margens do Atlântico Centro e Sul »¹⁹.

Et de fait, aujourd'hui, les peuples et les gouvernements des pays lusophones fondent de grands espoirs sur la lusophonie et sur la CPLP, son bras politique, car tout se passe comme si *seul le puissant ciment qu'est cette langue commune pouvait permettre la mise en commun de moyens pour l'action culturelle et politique de pays qui, isolément, seraient fragilisés* dans le contexte moderne de la globalisation planétaire : les PALOP peuvent ainsi sauvegarder leur indépendance dans des environnements régionaux non lusophones, le Portugal y puise une réserve d'influence dans l'Union européenne, et le Brésil y trouve un allié de poids dans ses échanges sur la scène américaine face à son puissant voisin, les États-Unis, qui a créé l'Aléna²⁰. C'est en effet l'objectif affirmé par l'article 3 de l'acte fondateur qu'est le Traité de Lisbonne (9 mai 1996) :

« Artigo 3. A CPLP assume-se como um novo projecto político cujo fundamento é a Língua Portuguesa, vínculo histórico e património comum dos Sete, que constituem um espaço geograficamente descontínuo mas identificado pelo idioma comum. Esse factor de unidade fundamentará, no plano mundial, uma actuação conjunta cada vez mais significativa e influente »²¹.

C'est par une action essentiellement linguistique et culturelle et non pas économique que ces pays visent à renforcer leur accession à la modernité et c'est ensemble qu'ils acquièrent aujourd'hui sur la scène internationale une place stratégique dans la modernité.

Les actions menées

Les actions menées témoignent de cette stratégie :

- en deux années, entre 1997 et 1998, une foule d'accords ont été signés et de nombreux programmes de coopération mis en œuvre dans le cadre de l'Accord général de coopération (Praia 1998), du Plan d'action pour la coopération éducative (enseignement à distance, enseignement supérieur, Institut international de la langue portugaise, évaluation éducative, enseignement technique et professionnel), accords culturels signés avec l'Organisation pour les Migrations, accords de coopération pour la lutte contre le trafic de stupéfiants, accord de coopération avec l'Institut Camões, avec la Fondation BIAL, avec le Forum de la lusophonie, avec le Forum des entrepreneurs de

19. N de R : « Nous devons profiter de nos similitudes pour coopérer, au lieu d'exploiter nos égoïsmes nationaux pour nous faire concurrence sans règle ni mesure [...]. Et pour cette coopération, la CPLP pour des raisons historiques, pour des raisons culturelles, parce que le castillan et le portugais permettent parfaitement à deux interlocuteurs de se comprendre, la CPLP disais-je, peut jouer un rôle déterminant pour l'ouverture d'un nouveau cadre de relations entre les deux rives de l'Atlantique. La CPLP peut être le chemin le plus court entre les deux rives de l'Atlantique centre et sud ».

20. L'Accord nord américain de libre échange vise à stimuler le commerce entre les trois pays membres (USA, Canada, Mexique) en abaissant les barrières douanières en quinze ans. Signé le 18 décembre 1992, il est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994. Le Chili, invité à adhérer n'a pas donné de réponse. Il représente un poids économique et humain équivalent à celui de l'Union européenne.

21. « La CPLP se définit comme un nouveau projet politique dont le fondement est la langue portugaise, lien historique et patrimoine commun des Sept, qui constituent un espace géographiquement discontinu, mais identifié par la langue commune. Ce facteur d'unité sera le fondement au plan mondial d'une activité commune toujours plus significative et influente ».

langue portugaise, la création de l'Institut international de la langue portugaise (Praia, 17 juillet 1998) dont l'un des objectifs est « d'encourager l'enseignement du portugais comme seconde langue selon la réalité socio-culturelle de chaque pays et ses décisions dans le sens d'utiliser les langues nationales comme langues maternelles dans les processus d'enseignement et d'apprentissage » (chapitre 6)²² ;

- les succès diplomatiques rencontrés récemment sur la scène internationale par les pays lusophones : accession du Portugal au Conseil de sécurité de l'ONU, condamnation par l'ONU de l'invasion de Timor-Est, réaction unitaire face à l'Indonésie et à l'Australie lors de la crise de Timor-Est, etc. ;

- les actions de coopération multilatérale menées au sein de la CPLP : plan de réhabilitation nationale de la Guinée-Bissau, reconstruction de Timor-Est, aide humanitaire aux victimes des crues au Mozambique...

La lusophonie qui s'impose au travers d'une intense activité diplomatique est pourtant encore loin d'avoir réalisé tous les espoirs qu'elle suscite²³.

D'importantes difficultés demeurent

- *L'Institut international de la langue portugaise* n'a pas encore vu le jour, malgré la signature de deux accords (1997-1998) et une communication lors de la dernière conférence des ministres de l'Éducation (Brasilia, 1998).
- *L'accord orthographique*, quoique signé et ratifié, n'est toujours pas appliqué et la polémique continue, contre toute raison scientifique, portée par des campagnes de presse non dépourvues d'arrière-pensées politiques qui affaiblissent la langue portugaise déjà fragilisée par son hétérogénéité, fruit de sa dispersion géographique (existence de deux normes et de plusieurs variantes créoles).
- Des voix s'élèvent dans la presse pour stigmatiser les atermoiements *dans l'adoption par Timor Loro Sae de la langue portugaise* comme langue officielle, dans une zone d'influence anglophone (Australie), une inefficacité parfois attribuée au peu d'engagement du Brésil dans la défense de cette cause, ainsi qu'à l'indifférence de l'opinion publique brésilienne.
- *La faiblesse et le déséquilibre des relations économiques*. En effet, « du point de vue des PALOP [on remarque] la relative importance que revêt le Portugal tant au niveau du commerce extérieur qu'à celui de l'investissement ; ceci vaut non seulement dans le cas des pays les plus petits (Cap-Vert, Guinée-Bissau et São Tomé), mais aussi pour celui au potentiel le plus élevé (Angola). À cela s'oppose le poids réduit, voire inexistant du Brésil, sauf dans les relations avec l'Angola, et la quasi inexistence de rapports économiques intra-PALOP »²⁴.
- *La dispersion des pays membres de la CPLP* attirés vers d'autres organisations linguistiques telles que la Francophonie pour le Cap-Vert et la Guinée-Bissau qui viennent d'y adhérer, ou le Commonwealth pour le

22. Pour plus de détails, consulter la liste des accords en annexe.

23. Voir à ce propos notamment « Un projet pour le XXI^e siècle » in Y. LÉONARD (dossier constitué par), *La Lusophonie dans le monde*, La Documentation Française, n° 803, Paris, 22 mai 1998 : 57-83.

24. R. ALMAS & M. ENNES-FERREIRA, « Les contours économiques de la CPLP », *Lusotopie*, Paris, Karthala, 1997 : 12-17.

Mozambique. Ceci étant dit, certains grands pays adhèrent déjà simultanément à plusieurs organisations : c'est le cas du Canada qui est à la fois membre du Commonwealth et de la Francophonie, ce qui ne semble pas être un frein à son développement harmonieux.

- *Le faible indice de développement humain des pays lusophones* : si le Portugal et le Brésil sont porteurs d'indices de développement humain relativement confortables (respectivement 0,858 et 0,739, le maximum étant 1 [Canada : 0,932 et France : 0,918]), la situation des cinq pays africains est loin d'être saine (entre 0,281 pour le Mozambique et 0,547 pour le Cap-Vert), ce qui ne constitue pas un facteur d'attraction²⁵. C'est sans doute cette réalité qui a amené l'écrivain brésilien Bernardo Carvalho à écrire : « En tant que Brésilien vivant dans ce pays et à cette époque, être brésilien, pour moi, c'est simplement écrire dans cette langue qui, face à une réalité hostile et consternante, me sert à la fois de refuge et d'instrument de résistance [...] Être brésilien aujourd'hui, pour moi, c'est écrire, dans une langue d'analphabètes et d'élite illettrée, des livres qui peut-être ne seront jamais lus »²⁶.
- *Les déclarations du linguiste américain Steven Roger Fischer*²⁷ sur l'évolution de la langue portugaise au Brésil ont fait l'effet d'une bombe. Au cours des trois siècles à venir, sous l'influence croissante de l'espagnol dans le monde, la langue portugaise disparaîtrait progressivement en Amérique du Sud pour faire place à une langue hybride, le *portunhol*. Il n'existera plus alors que vingt-quatre langues parlées au monde (contre 6 800 aujourd'hui), parmi lesquelles l'anglais, le mandarin et l'espagnol seront les plus parlées : « *O português não será substituído por outro idioma. Os brasileiros não irão falar espanhol. O que irá acontecer é uma mistura das duas línguas. Numa escala menor é o que deve acontecer com o inglês também...* ». Et Fischer souligne : « *O processo não tem nada a ver com o peso das economias. Há muito menos pessoas aprendendo português do que espanhol* », *Veja*, 5 avril 2000 : 11, 14-15²⁸.
- *Les ambiguïtés idéologiques de la CPLP* dont l'appellation évoque des échos du passé avec l'adoption du terme « communauté », préféré à celui « d'organisation »²⁹, car dans le premier on peut déceler des relents de l'idéologie lusotropicaliste fondée sur le mythe d'une harmonie cordiale de type patriarcal entre peuples unis par des relations néo-colonialiste³⁰, alors même que revient sur le devant de la scène la phrase de F. Pessoa, « Ma patrie, c'est la langue portugaise », réinterprétée en un chiasme

25. M. CAHEN, « L'Afrique lusophone ou le nationalisme paradoxal », *Lusotopie*, Paris, Karthala, 1999. L'indice du développement humain, selon le PNUD, combine trois indicateurs : espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation des adultes, PIB corrigé per capita.

26. *Libération*, 17 avril 2000.

27. S.R. FISCHER, docteur de l'Université de Californie, dirige l'Institut de langues et littératures polynésiennes de Nouvelle Zélande.

28. « Le portugais ne sera pas remplacé par une autre langue. Les Brésiliens ne parleront pas espagnol. Ce qui se produira, c'est un mélange des deux langues. À une échelle moindre, c'est ce qui arrivera aussi avec l'anglais [...] Ce processus n'a rien à voir avec le poids des économies. Il y a beaucoup moins de personnes qui apprennent le portugais que l'espagnol », (*Veja*, 5 avril 2000 : 11, 14-15).

29. M. CAHEN, in Y. LÉONARD, *La Lusophonie dans le Monde*, op. cit. : 75 : « l'idéologie tropicaliste ayant imposé la communauté... ».

30. « La création de la CPLP constitue la réalisation d'un rêve partagé par toutes nos élites, depuis l'extrême droite nostalgique de l'empire jusqu'à l'extrême gauche hostile au capitalisme européen : c'est la version démocratisée du vieux lusotropicalisme » écrit M. VILLAVERDE-CABRAL dans le *Diário de Notícias* du 22 juillet 1996, cité par M. CAHEN, in *La Lusophonie dans le Monde*, op. cit. : 75.

idéologique, pour faire de la langue portugaise la patrie (la grande patrie) de tous les peuples lusophones, semblant rejoindre en cela, à contre-courant de l'histoire, certains aspects de l'idéologie salazariste qui s'exprimait dans la formule : *Muitos povos, um só nação* (« Plusieurs peuples, une seule nation »).

- *La position de la langue portugaise au sein de l'Union européenne* : la politique du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne ne sert assurément pas les intérêts de la langue portugaise. Le portugais, classé parmi les langues modiques (en Europe) se voit appliquer la même politique que celle qui est censée aider *les petites langues européennes de culture*. Dans ce cas, il faut souligner avec Fernando Cristóvão que la situation du portugais est semblable en bien des points à celle de la plupart des nombreuses langues régionales et minoritaires de l'Europe, toutes également soutenues et encouragées par les programmes européens. Cette absence de discrimination menace dès lors l'Union européenne d'un désordre en forme de « babélisme » qui peut-être la jettera opportunément « dans les bras de telle ou telle langue salvatrice sous prétexte qu'il faut être pratique ». F. Cristóvão conclut plus loin, afin de pousser à son terme la réflexion³¹ : « Il est nécessaire que la politique linguistique de l'Union européenne ne favorise pas la banalisation en recommandant l'enseignement de toutes les langues, ni n'admette le coup de force que constituerait le fait que sans être choisies, deux langues seraient imposées par la communication internationale »³². Et l'on peut se demander quel sera dans ce contexte l'avenir européen de la langue portugaise qui représente en Europe un poids à peu près équivalent à celui du catalan³³.

L'enseignement est l'avenir de la langue portugaise

On le voit, politiques et diplomates oublient trop souvent que l'importance d'une langue ne se mesure pas seulement à son nombre de locuteurs, ni à l'influence qu'exercent ses pays dans la diplomatie internationale, elle ne se mesure pas non plus à la seule puissance économique déployée par les pays qui la parlent.

Non. Ce que rappellent les linguistes et que nous enseignons aujourd'hui l'actualité mondiale, c'est que *l'influence réelle d'une langue se mesure au nombre de personnes qui l'apprennent et tout particulièrement hors des frontières des pays dont elle est la langue nationale*. Or, aujourd'hui, l'anglais et l'espagnol sont les langues les plus étudiées dans le monde, ce qui est très loin d'être le cas du portugais, langue bien trop souvent réservée aux lusophones eux-mêmes ou à leurs descendants. C'est pourquoi le grand défi à relever aujourd'hui est celui de *l'enseignement du portugais comme langue étrangère*, un enseignement pour lequel font cruellement défaut les moyens pédagogiques (livres, méthodes...) encore en nombre très limités, en raison de l'insuf-

31. F. CRISTÓVÃO, « A língua portuguesa, a União Europeia, a Lusofonia e a Interfonia » in *Lusofonia. Revista da Faculdade de letras*, Université de Lisbonne, n° 21-22, 1996-1997 : 10-14.

32. F. CRISTÓVÃO, in Y. LÉONARD, « La Lusophonie dans le Monde », *op. cit.* : 45-49.

33. Le catalan est parlé par neuf millions de locuteurs (cinq millions de locuteurs de langue maternelle et quatre millions de locuteurs de seconde langue).

fiance du public mobilisé, moyens qui, lorsqu'ils existent, sont souvent inadaptés aux spécificités de la langue étrangère. En effet, il n'y a pas au Portugal ou au Brésil de tradition d'enseignement du portugais langue étrangère, ce qui a fortement retardé l'impact de la langue portugaise auprès des populations non lusophones extérieures à ces pays. Récemment, plusieurs universités portugaises et brésiliennes ont pourtant créé des départements liés à la recherche en enseignement du portugais langue étrangère, mais il est urgent que soient encouragées ces recherches par les pouvoirs publics, car leur enjeu est énorme.

La France fut à la pointe de cette action-là, car elle fut le premier pays à avoir introduit dans le système éducatif secondaire l'enseignement du portugais langue étrangère³⁴. Or, l'on sait l'importance symbolique considérable que revêt l'acte d'enseignement : en effet, quoi de plus significatif de l'intérêt que l'on porte à un domaine du savoir que le fait de l'enseigner aux jeunes générations ?

C'est pourquoi, aujourd'hui, il faut poursuivre en France l'effort entrepris, mais il faut aussi l'étendre aux autres grands pays européens et américains *dans l'enseignement secondaire* – car c'est à ce niveau que l'impact d'un apprentissage est déterminant et non seulement à l'université, car il y est plus précoce. Il faut pour cela que l'offre d'enseignement du portugais aux élèves et étudiants soit suffisamment large pour répondre à tous les intérêts. Et cela est essentiel : cet enseignement doit être intégré, au même titre que celui des autres langues vivantes et doit répondre à tous les intérêts, c'est-à-dire aussi bien à ceux des élèves français, qu'à ceux des élèves franco-portugais³⁵, élèves à qui le système éducatif français a toujours ouvert les portes des classes de portugais. Cela est d'autant plus important que ces élèves franco-portugais ont souvent préféré un enseignement parallèle associatif (« entre Portugais »), enseignement non intégré et donc non intégrateur et de ce fait moins profitable pour eux. Il importe donc d'étendre l'enseignement à tous les élèves en l'adaptant sans doute à leur niveau de besoins (débutants, avancés et spécialistes), et surtout aux non lusophones, car ce sont eux qui représentent le véritable enjeu de l'audience mondiale de la langue portugaise.

À l'exemple de ce qui se fait en France, il faut investir l'espace de l'enseignement du portugais langue étrangère en continuant à former, comme nous le faisons depuis trente ans dans les universités françaises, des étudiants qui enseigneront la langue portugaise au même titre que les autres langues vivantes. Les pays lusophones doivent investir dans l'aide à l'enseignement de la langue portugaise aux populations étrangères – et non aux

34. En 1919, l'enseignement du portugais fut introduit en Sorbonne par Georges Le Gentil. C'est en 1935 que fut créée une maîtrise de conférences dans cette même université, et en 1939 que Jean Zay décida d'introduire le portugais dans l'enseignement secondaire, avant que ne soient créés les concours de recrutement (IPES en 1969, CAPES en 1970 et agrégation en 1974), puis fut créée une mission d'inspection générale en 1973 et un poste d'inspecteur pédagogique régional en 1977, puis un poste d'inspecteur général en 1981.

35. Nous préférons cette appellation à celle de luso-descendants, car dans franco-portugais, il y a « français » et donc « ancrage en France », une réalité qui est celle de ces jeunes gens, le plus souvent nés en France, mais cette réalité est totalement absente de l'appellation « luso-descendants » qui ne met en exergue que l'antériorité et la filiation, et non l'avenir. Voir à ce sujet F. GUICHARD, « Os jovens franco-portugueses à procura de um novo equilíbrio » in *Trajectórias sociais e culturais de jovens portuguesas no espaço europeu : questões multiculturais e de integração*, Aveiro, Université de Aveiro, 1998 : 77-91. Voir aussi à ce sujet M. PEREZ, « Enseigner le portugais, une langue à variantes » in *Europe plurilingue*, Paris, mai 1999 : 217-226.

seules populations lusophones ou luso-descendantes – comme cela est le cas pour les autres grandes langues internationales qui sont enseignées par des professeurs formés dans les pays destinataires avec l'appui éventuel d'institutions et d'universités étrangères qui ne se substituent pas aux universités nationales. Le rayonnement de la langue portugaise attend beaucoup des institutions de la CPLP, mais aussi de celles qui viendraient à être créées ou développées dans cet esprit par les deux grands pays lusophones à qui échoit dans ce domaine une responsabilité particulière : le Portugal et le Brésil.

4 mai 2000

Michel PÉREZ

Inspection générale de l'Éducation nationale
Groupe de Portugais